

Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Feuille Officielle No 6 - Vendredi 16 février 2018



Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

SERVICE DES EAUX TLN



WASSERVERSORGUNG TLN

Qualité de l'eau potable La Neuveville, 2017

(Conformément à l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public OPBD)

Qualité de l'eau	La Neuveville
Année d'analyse	2017
Nombre d'habitants approvisionnés	3770 habitants (dans la zone de distribution)
Qualité hygiénique	Selon les analyses effectuées au laboratoire cantonal et celles au laboratoire Wessling AG Lyss, l'eau potable fournie par le Service des eaux du TLN est conforme aux exigences légales.

Bactériologie Dans l'ensemble du réseau, l'eau de La Neuveville était de très bonne qualité bactériologique en 2017.

Bactéries	Unité	Minimum décelé	Moyenne	Maximum décelé	Valeur limite Tolérée	Nombre d'analyse	Nombre d'échantillons non conformes
Germes aérobies mésophiles	KBE/ml	0	24.3	124	300	18	0
E. Coli	KBE/100ml	0	0	0	0	18	0
Entérocoques	KBE/100ml	0	0	0	0	18	0

Physico-chimie : SSIGW

Température :	°C	14.3	8-15	(Ve)
Dureté de l'eau :	°fH	26.6		
L'eau fournie à La Neuveville est une eau moyennement dure.				
pH :		7.6	6.8-8.2	(Vd)
Turbidité :	UT/F	0.25	<0.2	(Vd)
Calcium (Ca), dissout :	mg/l	82.8		
Magnésium (Mg) dissout :	mg/l	14.4		
Potassium (K):	mg/l	2.5	<5	(Ve)
Sodium (Na):	mg/l	11	<20	(Vm)
Nitrates (NO3):	mg/l	3	<25	(Vm)
Sulfates (SO4):	mg/l	16	<50	(Vm)
Chlorures (Cl) :	mg/l	15	<20	(Vm)
Ammonium (NH4):	mg/l	0.014	0.5	(Vm)
Nitrites (NO2) :	mg/l	<0.005	0.01	(Vm)

(Vd)= Valeur directrice (Vm)= Valeur maximale (Ve)= Valeur empirique

Provenance de l'eau	Le 100 % de l'eau potable provient de la nappe phréatique du Pré-de-La-Tour à La Neuveville.	
Traitement de l'eau	Eau de nappe :	Désinfection par UV. Protection du réseau par chloration avec l'hypochlorite de sodium (0.10 mg/l de chlore)
Pour d'autres renseignements	Service des eaux TLN 2514 Ligerz Dorfasse 22 Tél. 032 315 51 82 Thomas Scholer E-mail info@tln-aqua.ch	

LES INFOS DU MUNICIPAL 16 FÉVRIER 2018

Parti socialiste neuvevillois

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser le Parti socialiste neuvevillois à installer un stand à la Rue du Marché, le samedi 3 mars 2018 de 09h00 à 14h00 afin de récolter des signatures.

Rapport de contrôle administratif de la Préfecture

La Préfecture du Jura bernois a procédé à un contrôle administratif de l'administration communale les 16 et 17 mai 2017. Elle a rendu son rapport en fin d'année dans lequel elle mentionne que l'examen des processus et des domaines mentionnés donne une impression positive de la gestion de l'administration de la Commune municipale de La Neuveville. Elle constate qu'au moment de l'examen effectué, la Commune était administrée régulièrement et conformément au droit.

Open-air 2018

L'Open air 2018, mis sur pied par l'Association du cinéma de La Neuveville, va déployer ses fastes du mercredi 15 août 2018 au dimanche 18 août 2018, sur la Place de la Liberté. Pour le programme officiel, nous vous invitons à consulter le site Internet www.openair2520.ch.

Atelier Oi

Le Conseil municipal a l'honneur d'avoir dans sa commune un atelier prestigieux, qui exposera lors deux grands événements cette année. Pour couronner la réouverture du Museum für Gestaltung à Zürich à la suite de sa rénovation, l'Atelier Oi dévoilera l'exposition "Oïphorie", qui relate les 27 années de son processus créatif, du 3 mars au 30 septembre 2018. Ensuite, il participera à une importante manifestation, au Brésil, à São Paulo, où il est très reconnu. Nous lui souhaitons plein succès et sommes très fiers de le compter parmi nos entreprises locales.

Location du Chalet des Rasses

Le Conseil municipal rappelle à la population neuvevilloise que l'Association Vacances-Jeunesse, constituée en 1898, loue un chalet aux Rasses (VD), qui peut accueillir jusqu'à 29 personnes. Le chalet est régulièrement entretenu par une équipe de bénévoles neuvevillois dynamiques et enthousiastes. Que ce soit pour des fêtes de familles, des vacances ou des week-ends entre amis, le chalet peut se louer par jour, par week-end ou par semaine et les locataires neuvevillois bénéficient de tarifs préférentiels. Vous êtes dès lors invités à consulter son site Internet www.vacances-jeunesse.ch grâce auquel vous pourrez également réserver votre séjour en ligne. Ce lien est aussi disponible sur notre site Internet www.laneuveville.ch.

CONSEIL MUNICIPAL

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

**ALCOOL
ET MÉDICAMENTS :
GARE AU MÉLANGE !**

Informez-vous !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**PROBLÈMES
DE COUPLE ?**

L'alcool n'est pas la solution !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 12 février 2018, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé partiellement l'ordonnance sur les taxes d'assainissement par la modification de son article 3. L'entrée en vigueur de cette révision partielle est fixée au 1^{er} avril 2018.

L'ordonnance modifiée peut être consultée auprès du service de l'administration des finances, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 16 février 2018
CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 12 février 2018, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé partiellement l'ordonnance sur les tarifs concernant les déchets par la modification de son article 1 lettre a. L'entrée en vigueur de cette révision partielle est fixée au 1^{er} avril 2018.

L'ordonnance modifiée peut être consultée auprès du service de l'administration des finances, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 16 février 2018
CONSEIL MUNICIPAL

Avis de construction

Requérants : Madame Charlotte & Monsieur Dimitri Visinand, Rue Abram-Louis Breguet 14, 2000 Neuchâtel et Monsieur Erwin Bütikofer, Chemin de St-Joux 1, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles

Emplacement : parcelle no 879, au lieu-dit : "Chemin de St-Joux 1", commune de La Neuveville

Projet : démolition et reconstruction d'un bâtiment d'habitation comprenant 3 appartements avec panneaux photovoltaïques et solaires en toiture, aménagement de deux terrasses et de 5 places de stationnement, construction de 3 annexes, pose d'une pompe à chaleur à l'intérieur d'une annexe et pose d'un treillis sur le mur existant longeant la ligne CFF

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : HA3

Dérogations : art. 80 LR, 39 et 44 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 février 2018

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : Mme Cindy Amoroso, chemin des Ratenets 20b, 2088 Cressier.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route du Château 20, sur la parcelle no 201, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville".

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : M. et Mme Jean-François et Suzy Blaser, chemin de Prapion 7, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue du Faubourg 2, sur la parcelle no 218, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : M. Jean-Jacques Cunier, route du Château 74, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation

acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue Montagu 3, sur la parcelle no 422, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : Mme Gabrielle Erismann, route du Château 23, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route du Château 23, sur la parcelle no 208, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville".

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : Fondation SMT Bienne, Sonhalde 27, 2502 Bienne.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route de Neuchâtel 14, sur la parcelle no 500, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.



Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : Mme Véronique Gaschen, rue du Tempé 2, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue du Tempé 2, sur la parcelle no 247, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville".

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : M. et Mme Marcel et Madeleine Geiser-Imhof, route de Neuchâtel 18, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route de Neuchâtel 18, sur la parcelle no 515, ban de la Neuveville.

Zone : HA3.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : Mme Simone Gerber, chemin de Blanchet 7, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route de Neuchâtel 20 et 22, sur la parcelles nos 516 et 517, ban de la Neuveville.

Zone : HA3.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : M. Maxime Germond et Mmes Murielle et Selma Germond, route du Château 29, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route du Château 29, sur la parcelle no 205, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville".

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : M. Anton Gutmann, route de Bienne 4, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route de Bienne 4, sur la parcelle no 122, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : M. Beat Hodler, rue du Faubourg 1, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue du Faubourg 2, sur la parcelle no 218, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : Société immobilière "La Favorite SA", route de Neuchâtel 5, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue Montagu 1, sur la parcelle no 423, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.



Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : M. et Mme Arnold et Vérona Lauber, route de Neuchâtel 17, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route de Neuchâtel 17, sur la parcelle no 424, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaires foncier : M. Gilles Maitin, rue de la Patinoire 15, 2504 Bienne.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue du Faubourg 1, sur la parcelle no 199, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : Mustika GmbH, Schmiedeweg 12, 4528 Zuchwil.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la route du Château 1, sur la parcelle no 241, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville".

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : Paroisse Réformée de La Neuveville, Grand-Rue 4, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue Montagu 5, sur la parcelle no 432, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Ile arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse.

Propriétaire foncier : M. Kurt Rohner, Pavillonweg 2a, 2502 Bienne.

Auteur du projet : Heimann O. architecture Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Projet : Remplacement de fenêtres / Isolation

acoustique du bâtiment dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier, à la rue du Tempé 4, sur la parcelle no 248, ban de la Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville".

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 février 2018 au 16 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 février 2018
Services techniques de La Neuveville



Commune mixte de Plateau de Diesse

Commune : 2515 Plateau de Diesse

Lieu : Partie aérienne de la ligne Prêles – Nods, à 2517 Diesse

PROCÉDURE D'APPROBATION DES PROJETS D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour :

L-154161.2
Ligne mixte 16 kV entre la station Plateau de Diesse et la sous-station Lamboing
Déplacement de l'interrupteur N° 841 entre les supports N° 68 et 69
Coordonnées : 576004 / 218007

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par BKW Energie SA, Rue E.-Boéchat 83, 2800 Delémont pour BKW Energie SA, Viktoriaplatz 2, 3013 Berne.

Le dossier sera mis à l'enquête, du 15 février jusqu'au 19 mars dans la Commune mixte Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de Montena 75, 1728 Rossens. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39-41 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Inspection fédérale des installations à courant fort
Projets
Route de Montena 75
1728 Rossens



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	30.03.2018		Vendredi Saint
Lundi	02.04.2018		Pâques
Jeudi -			
Vendredi	10.05.2018	11.05.201	Ascension
Lundi	21.05.2018		Pentecôte
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

Horaires des déchetteries Diesse / Prêles

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**FANFARE L'ESPERANCE LAMBOING
Soirée musicale et théâtrale**

La fanfare L'Espérance vous invite à venir partager un moment de détente en prenant part à sa soirée musicale, suivie d'une pièce de théâtre intitulée "Une femme dans un sac" rires assurés...

**Cette soirée aura lieu
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing
les 16 et 17 février 2018 à 20h15**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

«Quand j'ai de la difficulté à commencer la journée, ... sentir la brume du matin sur mon visage me rafraîchit l'esprit.»
Un conseil de Bernard M., sourdaveugle

Les personnes aveugles vous aident volontiers. Merci de les aider vous aussi.

UCBAVEUGLES
www.ucba.ch

**MAÎTRES RAMONEURS ET CONTRÔLEUR
DES INSTALLATIONS DE COMBUSTION**

Pour rappel, voici les coordonnées des maîtres ramoneurs en charge dans notre commune, ainsi que de notre contrôleur des installations de combustion :

**Maître-ramoneur pour l'arrondissement 2601
(Diesse et Lamboing)**

Yvan Horner Tél. 032 487 35 72
Grand-Rue 129 Mobile 078 861 91 75
2720 Tramelan
Courriel : ramonage.yvanhorner@gmail.com

**Maître-ramoneur pour l'arrondissement 2603
(Prêles)**

Jean-Marc Blatter Tél. 032 492 20 54
Grand-Rue 5 Mobile 079 261 65 26
2735 Malleray
Courriel : blatter.ramonage@gmail.com

**Contrôleur des installations de combustion
(Diesse, Lamboing et Prêles)**

René Carrel Mobile 079 637 40 56
Route d'Orvin 6
2516 Lamboing
Courriel : ren.carrel@bluewin.ch

L'administration communale

**DROIT DE CITÉ
SUITE À UNE FUSION DE COMMUNE**

En cas de fusion, les citoyens des communes municipales ou mixtes acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune. Leur nouveau droit de cité est automatiquement inscrit au registre de l'état civil.

Avec la nouvelle législation entrée en vigueur, les citoyens peuvent cependant, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la fusion, demander à l'office d'état civil de l'arrondissement concerné d'inscrire le nom de leur ancienne commune entre parenthèse, à côté du nom de la commune fusionnée (exemple : Plateau de Diesse BE (Lamboing)).

En vertu de l'article 31 LDC, les personnes titulaires du droit de cité d'une commune fusionnée entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2017 peuvent également faire usage de cette possibilité dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Passé ce délai, cette demande ne sera plus possible.

Les personnes intéressées, peuvent remplir le formulaire en ligne sur notre site internet (http://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/et_ats-civils_bernois) et l'envoyer directement à l'office d'état civil de Courtelary. La demande peut être individuelle ou pour toute la famille. Un émolument unique de CHF. 75.00 est facturé pour chaque demande, qu'elle soit individuelle ou pour toute la famille.

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE
CONVOCATION**

à l'Assemblée communale du 13 mars 2018
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 60'000.00 pour l'installation d'un système Wifi visant à couvrir les principaux bâtiments communaux et leurs alentours

- a) Présentation du dossier
- b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 60'000.00 visant à couvrir les principaux bâtiments communaux et leurs alentours

2. Approbation d'un crédit d'engagement pour l'amélioration de notre système de récolte de déchets

- a) Présentation des deux variantes possibles du projet :

I. Variante privilégiant le statu quo d'une récolte par le biais des conteneurs actuels, nécessitant toutefois certains aménagements estimés à une dépense de CHF 100'000.00

II. Variante d'une installation d'un système de récolte des déchets par le biais de conteneurs semi-enterrés avec pesage sur l'ensemble du territoire communal pour une dépense de CHF 280'000.00

- b) Choix de la variante
- c) Approbation du crédit d'engagement selon la variante retenue

3. Election de l'Organe de vérification du compte communal et autorité de surveillance en matière de protection des données pour la législation 2018-2021

- a) Présentation du dossier
- b) Election de l'Organe de vérification du compte communal et autorité de surveillance en matière de protection des données pour la législation 2018-2021

4. Informations du Conseil communal

5. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 9 février 2018

**INFORMATION À LA POPULATION
Construction d'un nouveau bâtiment scolaire
à Prêles, vers la halle de gymnastique**

Suite au crédit voté en Assemblée communale pour l'organisation d'un concours d'architectes, un concours de projets d'architecture à un degré en procédure sélective a été établi. Le cahier des charges et programme, selon SIA 142, a été publié sur Simap le 13 février 2018. Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord sur les marchés publics. Il comprend une phase sélective et une phase de mise en concurrence.

Le Conseil communal



COMMANDE INTERMÉDIAIRE DE MAZOUT

Les personnes intéressées par une commande groupée intermédiaire d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing, par téléphone au 078 865 80 60 ou par courriel à lecomte.a@hotmail.com d'ici au 21 février 2018 au plus tard.

- a) Je passe commande de litres d'huile de chauffage.
- ou
- b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit litres d'huile de chauffage.

Qualité Normal ECO

Nom, prénom

Adresse

NPA/Localité

No de tél.

Signature

Date

La livraison est prévue début à mi-mars 2018.
(la commande principale se fera durant l'été)

INVITATION À LA POPULATION

Plantation d'arbres fruitiers à haute tige dans le cadre du projet VERGER+

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), soutenue par le Fonds suisse pour le paysage (FSP), relance l'action VERGER+. Cette dernière consiste à soutenir un projet de plantation d'arbres fruitiers à haute tige et s'adresse aux agriculteurs, aux particuliers, aux collectivités publiques, etc.

Nous invitons les citoyennes et citoyens à une soirée d'information qui aura lieu le 20 février 2018 à 20h00 au Battoir de Diesse. M. Victor Egger, responsable de la station d'arboriculture à la FRI, présentera le projet et les possibilités à disposition.

Vous pouvez trouver des informations sur ce projet en consultant le site internet de la FRI (<https://www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-Station-darboriculture>)

Soyez les bienvenus !
Le Conseil communal

Fête de la musique au Plateau

RECHERCHE DE MUSICIENS AMATEURS OU PROFESSIONNELS

L'organisation de la Fête de la musique a pour vocation de promouvoir la musique. Elle encourage les musiciens amateurs ou professionnels à se produire "bénévolement" devant un public.

La manifestation aura lieu le samedi 23 juin 2018, à la cantine de Lamboing.

Afin de pouvoir proposer un grand choix de musique, nous sommes à la recherche de groupes ou de musiciens régionaux qui seraient intéressés, lors de cette fête, à présenter une ou plusieurs prestations musicales, d'une durée d'environ 15 minutes.

Pour tout renseignement ou pour vous annoncer, merci de contacter notre conseillère communale, Mme Alexia Lecomte, par mail : lecomte.a@hotmail.com.

Nous vous remercions vivement de votre intérêt.
Le comité du CAPD

FOIRE DE PRINTEMPS À LAMBOING

La traditionnelle foire de printemps aura lieu le samedi 17 mars 2018.

Les personnes intéressées à tenir un stand peuvent s'inscrire jusqu'au 25 février 2018 auprès de Mme Priska Joliquin (f.p.joliquin@bluewin.ch).

L'administration communale

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



1^{er} trimestre 2018

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Au nouvel arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30.

17 février, 3 mars, 17 mars

L'administration communale

PLACES LIBRES À LA CRÈCHE



La crèche La Luciole vous propose :

- L'accueil d'enfants dans une petite équipe composée de personnel qualifié garantissant ainsi un encadrement de qualité dans une ambiance chaleureuse.
- Un programme pédagogique comprenant de nombreuses activités créatrices.
- Des infrastructures modernes dans un cadre tranquille et verdoyant.

Des places sont encore disponibles :

- De février à juillet : le mercredi après-midi et le vendredi toute la journée.
- Dès août : tous les jours, sauf le lundi matin.

N'hésitez pas à contacter la responsable, Mme Zeller, au 032 315 18 00. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'administration communale

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1953 et des femmes nées en 1954.

Pour ce mois de février, nous vous proposons un après-midi de jeux. La rencontre aura lieu le :

mercredi 21 février 2018 à 15h00, au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Afin de pouvoir organiser cet après-midi au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 16 février 2018 au plus tard.**

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent l'inscrire sur le bulletin d'inscription.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no 032 752 10 77).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de décembre et de janvier.

L'administration communale

Talon d'inscription – Après-midi de jeux

Nom : Prénom :

Adresse : Localité :

No de tél. : Transport : NON OUI

A retourner **jusqu'au vendredi 16 février 2018 au plus tard**
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

FÉVRIER

Lundis 19, 26 9.30-11.30h
Samedi 24 9.30-11.30h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 17 février de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

PUBLICATION ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL

Vu les articles 8, 22 et 23 LCPCi (RSB 521.1)

Le Conseil communal de Nods

Arrête

Article 1 :

¹ L'organe de conduite communal est composé comme suit :

- Le/la maire
- Le/la responsable du dicastère des finances
- L'administrateur des finances

² En cas d'indisponibilité des personnes précitées, c'est leur remplaçant selon l'organisation communale qui fait foi.

Article 2 :

¹ Ses tâches consistent à recenser périodiquement les risques et les dangers potentiels, selon les prescriptions du service compétent de la Direction de la police et des affaires militaires.

² Il prend les mesures préparatoires nécessaires et met en place les moyens requis pour faire face aux événements.

Article 3 :

Il dispose d'une compétence financière de CHF 5'000.-.

Article 4 :

L'arrêté entre en vigueur le 6 février 2018 et remplace toutes les dispositions antérieures.

Conseil communal

Avis de construction

Requérants : Alain et Camille Favre, Route de Chasseral 123, 2518 Nods

Auteur du projet : Sunier Menuiserie Sàrl, Chemin des Auges 10, 2518 Nods

Projet : Rénovation et assainissement du chalet. Remplacement de la chaudière à mazout par une PAC air-eau. Remplacement de la couverture en Eternit par de la tuile TC. Démontage du balcon en bois au 1er étage en façade Sud. Nouveau raccordement d'eau + eaux usées, sur RF 2251 du ban de Nods, Route de Chasseral 121, 2518 Nods

Zone : H1

Dérogation : Aucune

VOTE PAR CORRESPONDANCE : INSTRUCTIONS

Les consignes suivantes ne s'appliquent qu'au vote par correspondance. Veuillez à utiliser correctement votre matériel de vote pour que votre vote soit valable et que votre voix compte !
Le vote aux urnes ne subit aucun changement.



- Pour ouvrir l'enveloppe, retirer **au dos** la bande striée de droite à gauche.

- Retirer la carte de légitimation ainsi que le matériel de vote.



- En cas de vote par correspondance: signer la carte de légitimation au verso et compléter au besoin l'adresse de retour.



- Introduire les bulletins complétés **non pliés** dans l'enveloppe de vote séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.



- Introduire conjointement l'enveloppe de vote ainsi que la carte de légitimation dans l'enveloppe réponse.

- **Attention :** la carte de légitimation doit être introduite dans l'enveloppe dans le sens des flèches (le sens des flèches sur la carte de légitimation doit correspondre à celui de l'enveloppe de vote).



- Vérifier si l'adresse du bureau électoral apparaît dans la fenêtre. L'enveloppe est à l'envers pour que La Poste puisse apposer un code dans la partie inférieure libre lors du traitement mécanique.

- Humidifier la partie encollée du rabat et fermer. Remettre l'enveloppe à temps à La Poste ou la glisser dans la boîte aux lettres de la commune (voir indications figurant sur l'enveloppe de vote).

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 09.02.2018

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Claude Alain Rollier, Bellevaux 46, 2518 Nods

Auteur du projet : Claude Alain Rollier, Bellevaux 46, 2518 Nods

Projet : Prolongement du toit, sur RF 3114 du ban de Nods, Bellevaux 48a, 2518 Nods

Zone : Agricole

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 16.02.18

Administration communale

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 16 février
Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
Dimanche 18 février
10h Culte avec la participation du chœur orthodoxe Voskresenije de St Petersburg. Le Chœur donnera encore un petit concert en matinée d'une vingtaine de minutes après le culte pour ceux qui souhaitent rester.
John Ebbutt, pasteur
Jean 20, 24-29 : Gospodi et Bog !
35-07 ; 45-12 ; 61-19 44-13

Mercredi 21 février
10h partage biblique et prière à la salle Schwander, Grand-Rue 131
14h30 Chant à la maison de paroisse
Annonce
L'action de Carême PPP Pain du Partage est lancée à la boulangerie Flurim. Cette année il n'y a plus de pain spécial, mais une tirelire placée sur le comptoir accueillera votre contribution (50cts ou selon votre bon cœur) à l'action.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57
Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 18. Februar
10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Text: Hiob 2,1-13.
Mit Karin Schneider (Musik), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.
Pikettdienst
12. Februar bis 4. März: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :
www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 18 février
10h Messe à l'église paroissiale 1^{er} dimanche de Carême
Lundi 19 février
17h30 Messe à l'église paroissiale pour l'abbé Edgar Imer (2 ans) et ses parents défunts. Messe présidée par l'abbé Paul Frochoux.
Mardi 20 février
10h30 Pas de célébration à Mon Repos
Jedi 22 février
8h45 Pas de célébration à l'église paroissiale
Dimanche 25 février
10h Messe à l'église paroissiale 2^{ème} dimanche de Carême
Catéchèse
Mercredi 28 février de 14h30 à 16h : Préparation du Premier Pardon pour les enfants de 5H qui vont communier cette année et ceux de 6H qui n'ont pas encore communie.
Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles
L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 18 février
Culte à Nods, 10h
Groupe de recueillement
Jedi 22 février, 13h30 à l'église. Moment de ressourcement bienvenu durant la semaine
Dimanche 25 février
Culte à Diesse, 10h, thème: comment vivre avec ses échecs ?
Service de voiture
Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing; 9h45 centre du village de Diesse quand le culte à lieu à Nods ou La Neuveville.
Contact
Présidente: Mme Anne-Claude Dubois
079 372 79 60, dubois5@bluewin.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche
032 315 27 37 / 079 429 02 80; stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 18 février
Culte à Nods avec cène à 10h.
Vendredi 23 février
Méditation et prière 9h à la salle de paroisse

Dimanche 25 février

Culte à Diesse à 10h

Contacts

Pasteur : Solveig Perret Almelid
078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch
Catéchète professionnelle : Anne Noverraz
079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch
Numéro paroissial : 032 751 70 82
Président : André Sunier
079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi
20h groupe de jeunes
Dimanche 18 février
10h Culte avec le pasteur Didier Suter, St-Cène
- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos
- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos
- Garderie
Mardi
6h30 à 7h00 Forum des hommes
Mercredi
9h15 à 11h00 Au café des dames
www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 17 février
9h30 : Partage de la Parole
10h30 : Culte, pasteur Pierrick Avelin
18h : soirée ciné
14h30 : Rencontre des Aînés
Mercredi 21 février
19h30 : Réunion de prières
20h : Etude de l'Apocalypse

Paroisse réformée de La Neuveville

PAIN DU PARTAGE



Soyons solidaires et participons au traditionnel *Pain du partage*. Cette année, un changement : la boulangerie Flurim à la rue du Tempé, vous propose de verser 50cts dans la tirelire présentée au comptoir sur le pain de votre choix. Ainsi vous soutenez l'action nationale de nos églises: "*Voir et agir*" qui est au cœur de la campagne de Pain pour le prochain et Action de Carême.
(www.voir-et-agir.ch/pain)

Merci de votre soutien !

Stress scolaire?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!
Petits ou gros soucis?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch
D'urgence pour les dons 00-01-00-0
www.147.ch

Chagrin d'amour?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!
Petits ou gros soucis?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch
D'urgence pour les dons 00-01-00-0
www.147.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30**.
Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Services industriels de La Neuveville

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

Agenda / Musées

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.
Visites guidées sur demande. Renseignements : www.museelaneuveville.ch - museelaneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h, **chemin de la Raisse 3** : lundis (19 pas de répétition), 26 février / 5, 12 & 19 mars. 26 mars 20h AG.
mosaïque.jospace.ch

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)
Vendredi 16 février Little J-C - Blues
Samedi 16 mars Pierre Descoedres & Band - Jazz
Samedi 24 mars Georges Chelon - chanson française
Samedi 7 avril Crazy Pony - Country
Vendredi 20 avril Bouillon - humour et Julien Paillard - accordéon
Vendredi 4 mai Marey - pop-folk & blues-rock

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes